

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 27 JANVIER 2021

12-Objet : DSP HALTE DE BUZET-SUR-BAÏSE – TARIFS 2021

N° Ordre : DE-011-2021

Rapporteur : Jean-François Garrabos, vice-président au Tourisme

Nomenclature : 1.2. délégations de service public - Autres

L'an deux mille vingt et un, le 27 janvier à 19h, le Conseil de la Communauté ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Lavardac, après convocation du 20 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (50) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN et M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Georges BARBARA, Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ,

Pouézas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (2) :

Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Patrick GOLFIER à M. Nicolas LACOMBE,

Membre absent excusé (1) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 50

Absents : 3

- Dont suppléé : 1

- Dont représentés : 2

Votants : 52

- Dont « pour » : 52

- Dont « contre » : 0

- Dont abstention : 0

En préambule, il est rappelé que : la gestion, l'exploitation et l'animation de la halte fluviale de BUZET-SUR-BAÏSE sont confiées par la Communauté de communes à l'entreprise individuelle **AU BORD DE L'EAU** (M. et Mme SHARPE) par convention d'affermage d'une durée de 15 années, du 2 septembre 2013 au 1^{er} septembre 2028.

Cette convention dispose dans son **article 22** que le délégataire fixe les tarifs de ses prestations en accord avec le délégant, et que ces propositions doivent faire l'objet d'une approbation en Conseil communautaire.

Pour la **saison 2021**, AU BORD DE L'EAU propose les tarifs détaillés ci-après (*tarifs 2020 signalés en vert pour mémoire*) :

Grille Tarifaire Saison 2021 Halte Nautique Buzet

	2020	2021
A la Nuitée	Bateau	
< 10m	10,00€	10,00€
10-15m	13,00€	14,00 €
15-20m	17,00€	18,00 €
20-25m	22,00€	24,00 €
> 25m	30,00€	32,00 €
Eau	Inclus	Inclus
Electricité	Inclus	Inclus
Wifi	Inclus	Inclus
Douches	2,00€	2,00€
Machine à laver	5,00€	5,00€

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► De prendre acte et d'accepter les tarifs 2021 ainsi proposés par le délégataire AU BORD DE L'EAU.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président



Alain LORENZELLI